
MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORETS TROPICALES
WORLD RAINFOREST MOVEMENT

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>
Éditeur: Ricardo Carrère

=====

BULLETIN 102 du WRM
Janvier 2006 - Édition française
Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais

=====

Dans ce numéro:

* NOTRE OPINION

– Le débarquement dans le Sud de l'industrie nordique de la pâte de papier, et le rôle de la Banque mondiale

* LUTTES LOCALES ET NOUVELLES

AFRIQUE

- Afrique : les forêts cartographiées par leurs véritables gardiens
- Cameroun : un plan de zonage qui divise les forêts et les gens
- Ghana : la forêt sacrifiée pour un barrage
- Liberia : action en justice contre Firestone pour esclavage et travail d'enfants dans les plantations de caoutchouc

AMÉRIQUE CENTRAL

- Costa Rica : enseignements tirés de la lutte contre les plantations

AMÉRIQUE DU SUD

- Brésil : la police fédérale envahit des villages tupiniquim et guarani dans les terres reprises à Aracruz
Celulose
- Brésil : Veracel condamnée à une amende pour délit environnemental à Bahia
- Colombie : les faux pas du projet de code forestier
- Uruguay : les mensonges de l'industrie de la pâte

ASIE

- Bangladesh : les mangroves sont bien plus généreuses que l'industrie crevette
- Inde : des Adivasi abattus en défendant leur terre contre l'invasion de Tata Steel
- Indonésie : la Deutsche Bank se retire du projet d'usine de pâte d'UFS
- Thaïlande : la longue marche pour les forêts communautaires

* CAMPAGNE PLANTATIONS

– La culture la plus destructrice du monde n'est pas la solution à la crise énergétique

* NOTRE OPINION

– Le débarquement dans le Sud de l'industrie nordique de la pâte de papier, et le rôle de la Banque mondiale

Naguère encore, les pays nordiques étaient relativement peu connus dans le Sud. Tout au plus, la Finlande, la Norvège et la Suède évoquaient surtout des choses positives, comme leur législation sociale progressiste, leur solidarité contre les dictatures de l'hémisphère, des compositeurs tels que Sibelius, le Prix Nobel, ou des côtés plus populaires, tels que des joueurs de tennis célèbres, des pilotes de voitures de course, les olympiades à Helsinki ou le championnat mondial de football en Suède.

Malheureusement, la situation a changé et la perception actuelle que l'on a de ces pays est bien moins flatteuse, du fait surtout de l'activité d'entreprises associées à l'industrie de la pâte et du papier. La société conseil finlandaise Jaakko Poyry en tête, des compagnies comme UPM/Kymmene, Metsa Botnia, Stora Enso et Aracruz Celulose ont commencé à débarquer dans les pays d'Asie et d'Amérique latine et à susciter des conflits avec les populations locales. Ces conflits ont d'abord leur origine dans l'occupation de vastes étendues de terres, jusque-là affectées à la production vivrière, par des plantations d'eucalyptus destinées à approvisionner les usines de pâte en matière première. Viennent ensuite les conflits dus aux effets de ces plantations sur l'environnement, l'eau, la flore et la faune, lesquels privent les populations d'éléments essentiels à leur subsistance. À cela s'ajoute que les emplois générés par les plantations d'eucalyptus sont rares et très mauvais, et que le bilan de l'emploi au niveau régional est donc négatif. Finalement, quand les usines de pâte commencent à fonctionner elles ont des impacts sur l'environnement et la société.

Bien entendu, ces entreprises ne sont pas les seules à participer dans la grande affaire de la pâte et du papier. Beaucoup d'autres, pour la plupart européennes, fournissent les divers éléments nécessaires à ces usines dont le prix est exorbitant, tandis que les agences de crédit à l'exportation en facilitent l'implantation dans le Sud.

En effet, les coûts élevés d'une usine de pâte (de 600 à 1 200 millions de dollars, suivant ses dimensions), rendent essentiel l'accès au crédit, qu'il soit multilatéral ou privé, le deuxième étant souvent lié au premier. C'est ici que le système bancaire multilatéral entre en scène : la Banque mondiale et des banques régionales telles que la Banque interaméricaine de développement et la Banque asiatique de développement.

Par le biais de la Société financière internationale (SFI), la Banque mondiale accorde des prêts au secteur privé, tout en facilitant l'obtention de prêts directs des banques privées pour les projets qu'elle finance. L'entreprise finlandaise Botnia (associée à UPM/Kymmene, elle aussi finlandaise) projette d'installer en Uruguay une usine de pâte géante qui produira un million de tonnes par an et dont le coût est estimé à 1 200 millions de dollars. À cet effet, elle a demandé à la SFI un prêt de 200 millions de dollars, 100 millions provenant des fonds propres de la SFI et encore 100 millions des banques privées.

L'usine en question serait installée sur le fleuve Uruguay, que l'Argentine et l'Uruguay se partagent ; ainsi, des organisations environnementalistes et sociales des deux pays et le gouvernement argentin ont dénoncé auprès de la Banque l'insuffisance des évaluations d'impact environnemental effectuées par l'entreprise. En effet, ces évaluations n'avaient même pas pris en compte les effets cumulés de cette usine et de celle, déjà approuvée, de l'entreprise espagnole Ence, qui prévoit de produire 500 000 tonnes de pâte par an dans la même région.

En réponse, la SFI a engagé la société conseil japonaise Pacific Consultants International pour qu'elle fasse des études additionnelles. De son côté, la Banque mondiale a dépêché en Uruguay sa conseillère médiatrice, Meg Taylor ; dans son rapport, celle-ci a repris de nombreuses critiques faites par la société civile au sujet des usines de pâte et des plantations d'eucalyptus associées.

Le rapport de la société de conseil, publié le 19 décembre, ressemble plutôt à un traité réunissant toutes les faussetés ressassées par l'industrie de la pâte et du papier (nous en recommandons la lecture à tous nos lecteurs). Dès la première page on devine la conclusion, puisqu'on y affirme que « les deux entreprises sont des producteurs leaders dans leur secteur, aussi bien du point de vue technologique qu'en raison de leurs valeurs, leurs politiques et leurs approches commerciales et sociales ». Le fait que le rapport déclare qu'Ence est en Espagne une entreprise leader pour ses valeurs, ses politiques et ses approches sociales révèle qu'il manque absolument de vision critique ; en effet, le dossier de cette entreprise inclut la destruction de l'environnement, des actes délictueux et le rejet de ses activités par la société.

Un exemple du manque de sérieux du rapport est fourni par ce qu'il dit sur les plantations : « L'établissement de plantations dans la région est un facteur positif, car elles apportent une meilleure structure d'habitat susceptible d'abriter une flore et une faune plus variées, ce qui augmente la diversité biologique par rapport à la situation actuelle des prairies... Ainsi, ces projets augmentent la diversité biologique au lieu de la diminuer ». Les plus ardents défenseurs des monocultures d'arbres n'ont jamais osé faire une affirmation pareille.

Un autre exemple révélateur se trouve dans la section consacrée aux dioxines : le rapport affirme que « le blanchiment ECF... élimine essentiellement la production de dioxines et de furannes », et ajoute que « le remplacement complet du chlore élémentaire par du dioxyde de chlore aboutit à la réduction du taux de dioxines et de furannes dans les effluents jusqu'à des niveaux non décelables ». Cela veut dire qu'il y a production de dioxines et de furannes. Qu'elles soient « décelables » ou non dépendra, bien sûr, du volume des opérations. Or, il s'agit de deux projets dont la production cumulée serait parmi les plus élevées du monde. Pourtant, le rapport affirme que les dioxines et les furannes qu'ils produiront ne seront pas « décelables ». En outre, il choisit d'ignorer l'existence d'études récentes menées en Suède, lesquelles prouvent que les usines de pâte ECF ont augmenté les taux de dioxines dans la Baltique.

Dans ce sens, il est intéressant de voir ce que disent les directives de la Banque mondiale en la matière : « L'utilisation de chlore élémentaire pour le blanchiment n'est pas recommandée. Seuls sont acceptables les processus ECF et, pour ce qui est de l'environnement, les préférés sont les processus TCF ». On en déduit que le processus ECF a des effets sur l'environnement. Pourtant, le rapport ne dit rien à ce sujet et la Banque n'en parle pas à la société conseil.

Malgré le manque évident d'objectivité du rapport et sa partialité à l'égard des entreprises, la Banque l'a accepté. Elle le considère comme « son » rapport, tout en affirmant qu'il s'agit pour l'instant d'un brouillon de travail. La réaction des environmentalistes locaux a été immédiate, et ils l'ont manifestée par un communiqué de presse qui conclut en disant : « vu son manque de sérieux, ce rapport n'est pas une base crédible pour que la SFI prenne une décision concernant les prêts demandés par les entreprises et, encore moins, pour l'information des citoyens uruguayens et argentins ».

Comme d'habitude, on dirait que les processus de consultation et de participation de la Banque mondiale ne sont qu'une formalité pour l'approbation de projets déjà approuvés au préalable. L'expérience n'est pas nouvelle (nous l'avons eue en particulier lors du processus de consultation sur la révision de la politique de la Banque en matière de forêts), mais nous gardons l'espoir improbable de nous tromper et de voir que la Banque finira par classer ce rapport et par refuser les prêts demandés.

Le rapport de la société conseil est disponible - en anglais - sur :
http://www.ifc.org/ifcext/lac.nsf/Content/Uruguay_Pulp_Mills_CIS

Le communiqué de presse du groupe Guayubira est disponible – en anglais - sur :
http://www.wrm.org.uy/countries/Uruguay/The%20World%20Bank_Botnia_Ence.doc

La lettre ouverte de Ricardo Carrere est disponible – en anglais - sur :
<http://www.wrm.org.uy/countries/Uruguay/To%20IFC%20from%20Ricardo%20Carrere.doc>

* LUTTES LOCALES ET NOUVELLES

AFRIQUE

– Afrique : les forêts cartographiées par leurs véritables gardiens

Les Mbendjele sont un peuple caché des forêts du Nord de la République du Congo. Vivant entièrement des ressources forestières, cette tribu pygmée a co-existé avec son environnement pendant des milliers d'années. Son impact sur la forêt est si minime qu'il est impossible de détecter dans les images satellite aucune trace des activités de ce peuple de chasseurs-cueilleurs.

Mais leur existence cachée est menacée à mesure que l'on octroie des concessions d'exploitation forestière et que des entreprises s'y installent pour réclamer la propriété du bois. Néanmoins, des travaux menés dans les forêts amazoniennes du Brésil ont montré que la reconnaissance des droits communautaires peut contribuer à éviter une plus grande déforestation ; l'on espère donc que la reconnaissance des droits fonciers et celle des activités indigènes seront une solution pour les forêts d'Afrique centrale.

Sur les deux millions de kilomètres carrés de forêts que possède l'Afrique, deux tiers se trouvent dans la République démocratique du Congo, et la Banque mondiale estime qu'environ 35 millions de personnes dépendent, au moins en partie, de ces ressources. Au Gabon, la plupart de la forêt est déjà soumise à l'exploitation par des concessionnaires. Au Cameroun, des zones de conservation ont été réservées mais, trop souvent, les communautés locales n'ont pas été reconnues et certaines ont été expulsées de leurs régions traditionnelles.

Les forêts tropicales d'Afrique centrale ont une importance décisive pour les peuples autochtones qui sont tributaires de leurs produits. Ils y cueillent des aliments sauvages et des plantes médicinales ; les produits de la forêt leur fournissent de l'abri et du combustible pour l'éclairage et la cuisine ; en fait, toute la nourriture, le combustible et les fibres qui leur sont indispensables proviennent de la forêt. Or, l'exploitation forestière industrielle est en train de modifier irréparablement le milieu où ils habitent et, dans les cas extrêmes, de le détruire complètement. Certains allèguent que l'exploitation forestière apporte aux communautés forestières du travail, de l'éducation et des services mais, trop souvent, bien de ces promesses ne sont pas tenues et les bénéfices ne sont que de courte durée. À mesure que les entreprises forestières viennent s'y installer, l'incidence du paludisme et celle du VIH-SIDA augmentent et les effets de l'extraction de bois menacent la riche diversité biologique de ces forêts anciennes.

Grâce aux techniques de cartographie modernes, les images satellite ont été utilisées pour le zonage des forêts du Cameroun, dans le but de définir les aires de conservation et les régions à ouvrir à l'exploitation industrielle. Apparemment, toutes ces régions ne seraient pas habitées par l'homme, car les images satellite n'arrivent pas à enregistrer un niveau aussi faible d'activité humaine au fond de la forêt. En revanche, les zones mises à la disposition des communautés sont celles situées le long des routes, et elles sont déjà très sollicitées pour l'agriculture et l'agrosylviculture. Les conflits ont été inévitables, car les pygmées baka n'en ont pas bénéficié, leurs droits fonciers coutumiers n'étant pas reconnus et leurs jachères traditionnelles ayant été détruites.

Mais les Baka commencent à figurer sur les cartes. Grâce au travail de la Rainforest Foundation et de son partenaire camerounais, le Centre pour l'Environnement et le Développement de Yaoundé, les gens du pays ont été formés à la cartographie. Ces cartographes communautaires ont commencé à travailler avec leurs gens pour définir les zones importantes, dont les terrains de chasse, les zones de cueillette de produits forestiers spécifiques, les zones de pêche et les sites sacrés. On espère que ces cartes révéleront la véritable valeur des forêts et que les cartes de zonage « officielles » et les plans des concessions forestières pourront être modifiés, de manière à prendre en compte la réalité sur les moyens d'existence des Baka et des populations d'agriculteurs bantous.

De son côté, la RDC est sur le point d'entreprendre le zonage de ses forêts, avec le soutien de la Banque mondiale. « Cela comporte un danger, car le gouvernement pourrait se contenter de refaire les erreurs commises dans d'autres pays, au Cameroun par exemple, où les communautés des forêts ont été rayées de la carte. Mais cela peut constituer aussi une bonne ouverture », dit Simon Counsell, directeur de la Rainforest Foundation, qui pense que la cartographie communautaire en RDC permettrait d'accepter les revendications portant sur les territoires traditionnels pendant le développement du plan national de zonage des forêts. « Le processus n'est pas difficile », ajoute-t-il. « Bien que les membres des communautés avec lesquelles nous travaillons soient presque tous analphabètes, ils sont tout à fait capables de saisir les principes de la cartographie et de comprendre quelques-unes des techniques assez avancées qu'il faut utiliser. »

En utilisant les systèmes de positionnement et d'information géographiques (GPS et GIS), l'équipe de la Rainforest Foundation a entraîné les cartographes communautaires de la région du fleuve Lopori (province de l'Équateur) pour qu'ils couvrent, en une semaine, une surface de plus de 1 000 kilomètres carrés et y relèvent les sites d'importance culturelle. Le résultat a été la production d'une carte plus précise que celle qu'utilisent actuellement les autorités nationales. Quant aux communautés elles-mêmes, elles y ont découvert les divers modes d'utilisation de la forêt que pratiquent les différents groupes. Par exemple, les terrains de chasse sont invariablement distincts des lieux où les femmes cueillent des nourritures sauvages et des plantes médicinales. De même, on y remarque que les jeunes et les vieux utilisent différemment la forêt et ses produits.

Pourtant, il peut être dangereux aussi de révéler les informations recueillies. La divulgation des connaissances des autochtones risque de provoquer une exploitation encore plus forte, si l'information n'est pas utilisée avec respect. Simon Counsell conclut en disant : « Il est important que cette technique contribue à l'émancipation des habitants des lieux ; donc, il est essentiel que les communautés soient les propriétaires absolues des cartes. Mais nous avons l'espoir de montrer les résultats positifs de cette initiative à des agences internationales comme la Banque mondiale, pour qu'elles puissent voir que ces communautés gèrent les forêts de façon durable et qu'elles décident de financer une application plus large de ces technologies de communication. »

“New Agriculturalist online”, janvier 2006, <http://www.new-agri.co.uk/06-1/develop/dev01.html>, envoyé par Simon Counsell, adresse électronique : SimonC@rainforestuk.com, Rainforest Foundation, <http://www.rainforestfoundationuk.org/>.

– Cameroun : un plan de zonage qui divise les forêts et les gens

Au cours des deux dernières décennies, le Cameroun a entrepris une forte réorganisation de son secteur forestier. La réforme politique mise en place avec le soutien de la Banque mondiale a abouti au nouveau Code forestier de 1994, qui instaure des modifications des taxes forestières et des réglementations concernant l'octroi de concessions, dont l'exigence de plans de gestion, et de nouvelles dispositions sur la foresterie communautaire. La mise en application du code forestier dépendait d'un plan national de zonage censément provisoire mais qui, dans la pratique, a souvent été considéré comme définitif et n'a pas été soumis à discussion.

La loi établit une distinction fondamentale entre les forêts permanentes et non permanentes (respectivement FP et FNP). La FP est désignée pour rester boisée à long terme. Elle inclut les forêts domaniales, les forêts de production (pour l'extraction de bois), les aires protégées, les réserves de forêt et les forêts municipales. La FNP comprend les forêts communales (généralement aménagées suivant les règles « traditionnelles »), les forêts communautaires (louées à des organisations communautaires) et les forêts de propriété privée. À l'intérieur de la FP, il est interdit de pratiquer l'agriculture itinérante et l'usage des ressources forestières y est soumis à des restrictions. La FNP est un territoire qui peut être affecté à des usages non forestiers ; c'est donc dans ces terres que doivent avoir lieu toutes les activités agricoles. Dans cette catégorie, les populations peuvent obtenir des forêts communautaires d'une étendue maximale de 5 000 ha pour une période de 25 ans, la convention devant faire l'objet d'une évaluation tous les cinq ans. Elles peuvent affecter ces forêts à l'extraction de bois ou à d'autres fins, sur la base d'un plan de gestion. On peut également établir des territoires de chasse de jusqu'à 5 000 hectares à l'intérieur de la FNP. Dans la pratique donc, ces forêts ont été considérées comme des forêts de production.

L'extraction de bois est possible, soit par le biais des concessions forestières ou Unités forestières d'aménagement (UFA), soit par le système de vente d'un volume de bois sur pied ou « ventes de coupe ». Les UFA sont octroyées dans les forêts de production pour une période de 15 ans et peuvent avoir une superficie maximale de 200 000 ha. Les ventes de coupe, qui peuvent être autorisées autant dans les FP que dans les FNP, sont réservées aux nationaux et ne peuvent dépasser chacune les 2 500 ha ou un volume déterminé de bois sur pied.

Le plan de zonage formulé en 1993 par le ministère des forêts, avec l'assistance de la société conseil canadienne TecSult Inc., portait sur la zone méridionale du Cameroun. Dans ce plan, la grande majorité des terres était définie comme forêt domaniale. La superficie totale concernée par le plan était de 14 millions d'hectares, dont 9 millions d'hectares de FP. Deux tiers de ces derniers étaient des forêts de production. Les forêts communautaires étaient prévues le long des pistes principales et dans les zones tampon entourant les villages.

Ce plan de zonage préliminaire devait devenir définitif avec la démarcation officielle des forêts permanentes (voir le bulletin n° 93 du WRM). En théorie du moins, le processus devait comporter la consultation des communautés locales pour définir la frontière entre les domaines forestiers permanent et non permanent. Or, le plan adopté reflète clairement les priorités du gouvernement et de ceux qui l'ont financé, qui visaient d'abord et surtout les revenus de la production de bois et, jusqu'à un certain point seulement, la conservation de la forêt. En revanche, les priorités de la population locale et des communautés tributaires de la forêt n'ont reçu que peu d'attention. Cela devient évident quand on regarde la distribution finale des zones, où presque 65 % de la superficie totale a été classée FP et la plus grande partie de cette FP a été désignée forêt de production. En outre, les meilleures régions boisées ont le plus souvent été incluses dans cette catégorie. Ainsi, les gens des lieux ont été empêchés de posséder ou d'aménager à des fins économiques presque deux tiers de la surface boisée, et n'ont disposé pour l'agriculture ou pour les forêts communautaires que d'une étendue très restreinte. Et même à l'intérieur de cette étendue les intérêts de la population subissaient la concurrence de l'industrie, puisque les ventes de coupe y étaient permises.

Les zones désignées FNP ont été identifiées par image satellite et par des photos aériennes. Or, ces méthodes ne permettent pas d'identifier les secteurs soumis à l'agrosylviculture, les anciennes jachères ni les sites utilisés pour l'extraction de produits forestiers. De ce fait, on a inclus dans la FP beaucoup de régions que les populations locales utilisaient pour la chasse, la pêche et la collecte de produits de la forêt, non seulement les anciennes jachères et les champs agroforestiers mais aussi les plantations de cacao. Il est permis d'extraire des ressources forestières des FP à condition que ce soit à des fins de subsistance, mais toutes ces activités sont interdites dans les diverses catégories d'aires protégées. Toute culture est absolument prohibée, y compris l'agrosylviculture. Ainsi, beaucoup de populations rurales ont vu leurs activités sévèrement limitées par le zonage.

D'autre part, le plan n'a pas tenu suffisamment compte du caractère dynamique de l'usage de la terre ; par exemple, il a ignoré le modèle d'agriculture itinérante et le caractère mobile des établissements. De plus, bien qu'on ait prévu des zones tampon autour des villages pour les besoins agricoles futurs, les étendues assignées n'étaient pas suffisantes. D'autres besoins encore n'ont pas été pris en considération, tels que l'extraction de ressources, la chasse ou l'agrosylviculture. Bien que ces activités puissent avoir lieu à l'intérieur des forêts communautaires, du fait qu'elles doivent être définies avec la FNP elles entrent en concurrence avec l'agriculture vivrière et les ventes de coupe. Les zones tampon n'étaient pas suffisamment larges pour subvenir à tous ces besoins. En fait, la restriction des forêts communautaires à la FNP révèle une marginalisation des méthodes locales d'exploitation forestière puisque, de toute évidence, le système favorise les modèles traditionnels de production de bois à grande échelle. L'hypothèse sous-jacente est que l'usage de la forêt va diminuer en faveur de l'agriculture plus intensive et sédentaire.

Les plus désavantagés ont été les peuples pygmées, c'est-à-dire les Baka, les Bakola et les Bagyéli, car leur style de vie particulier n'a fait l'objet d'aucune concession. Ceux qui habitaient dans la forêt ont appris que leurs territoires avaient été inclus dans la FP, où ils ne peuvent pas demander de forêts communautaires. Et s'ils le pouvaient, la superficie maximale de 5 000 ha allouée aux forêts communautaires ne serait pas suffisante pour leurs activités de chasse et de cueillette. Même les groupes officiellement « établis » dans des villages continuent de faire un usage considérable des ressources forestières, mais cela n'a pas été reconnu.

La division des forêts en FP et FNP a créé une division entre l'administration et les populations, laquelle a favorisé la mise en oeuvre de stratégies concurrentielles d'utilisation de la terre. Par exemple, la détermination de la frontière entre FP et FNP a poussé la population à défricher des zones boisées pour essayer de réclamer ces terres et de repousser ainsi la frontière proposée de la FP. En outre, le fait que les deux zones soient soumises à des lois différentes et que celles des FP soient plus strictes a favorisé l'exploitation de la forêt comprise dans la FNP.

Ainsi, le plan de zonage a créé les conditions idéales pour qu'il y ait des conflits au sujet des ressources forestières ; en vérité, les conflits entre les communautés et les entreprises forestières, entre les autorités nationales et locales, et entre les communautés elles-mêmes sont devenus endémiques et se sont répandus partout dans les forêts camerounaises.

Il faudrait adopter une démarche plus intégrée pour l'aménagement forestier, où chaque zone serait considérée comme une partie d'un ensemble plus large et gérée en conséquence. Sans une modification de ce genre, les forêts communautaires de la FNP risquent d'être « éparpillées comme des îles dans une mer d'exploitation forestière incontrôlée ». De la même manière, les zones de conservation et les zones agricoles pourraient devenir des îles au milieu des forêts de production.

L'approche intégrée développerait le sentiment de la propriété commune des ressources et éviterait que les diverses parties prenantes se replient dans leurs zones de gestion respectives à l'intérieur de la FNP ou de la FP.

Adapté de : "Divided Forests: Towards Fairer Zoning of Forest Lands", The Rainforest Foundation, <http://rainforestfoundationuk.org/files/Divided%20Forests.pdf>

– Ghana : la forêt sacrifiée pour un barrage

Le gouvernement du Ghana et Sino Hydro, une entreprise de construction chinoise, ont signé un protocole d'accord et un contrat de 500 millions de dollars pour la construction du barrage de Bui. Deux millions de dollars ont été réservés pour l'Évaluation d'impact environnemental (EIE) censée préparer le terrain pour le démarrage de ce projet, qui est à l'étude depuis des décennies. Malgré le

désastre environnemental provoqué au Ghana par le barrage d'Akosombo de la Banque mondiale (lequel devait baisser le coût de l'électricité nécessaire au traitement de la bauxite extraite à la Jamaïque), et son échec à atteindre la capacité de génération escomptée, le nouveau projet de barrage a été relancé dans le but d'éviter les coûts de plus en plus élevés des usines thermales fonctionnant au pétrole brut.

Le réservoir du barrage inonderait une grande partie du parc national de Bui et les derniers habitats des hippopotames du Ghana, où habitent environ 150 de ces animaux et beaucoup d'amphibiens, de papillons, d'oiseaux et de primates en danger d'extinction (voir le bulletin n° 46 du WRM). D'après une communication anonyme adressée à la Commission mondiale des barrages, « contrairement à la croyance générale des défenseurs du barrage, suivant lesquels les hippopotames et les autres espèces menacées seront réinstallés ailleurs lorsque la construction du barrage commencera, les conservationnistes interviewés affirment que les hippopotames ne peuvent survivre nulle part à l'extérieur du parc national de Bui, dont la nature est unique. D'autre part, le département de la faune et de la chasse du pays est trop fauché pour faire face à la dépense qu'implique le fait de sortir les animaux de Bui et de les envoyer à des 'refuges sûrs' ».

Le barrage de Bui exigera le déplacement forcé de plus de 2 500 personnes et mettra en branle une succession de modifications environnementales graves, comme le changement de régime du fleuve qui endommagera les habitats en aval. Une étude récemment menée par l'université d'Aberdeen a révélé que le Volta Noir abonde en poissons : 46 espèces appartenant à 17 familles, toutes d'importance économique. Ces populations de poissons indigènes seraient gravement atteintes par la variation de la température de l'eau, la pollution et les barrières qui empêcheront leur migration le long du fleuve. Les forêts qui sont leur lieu de reproduction seraient elles aussi détruites. En outre, la construction du barrage pourrait faire apparaître des maladies d'origine hydrique ; en particulier, la schistosomiase risquerait de s'établir dans le réservoir, ce qui comporterait des risques graves pour la santé de la population.

La région a déjà connu les déplacements et les épidémies. En 1965, 80 000 agriculteurs ont été délogés pour la construction du barrage d'Akosombo qui, à l'époque, a inondé environ 8 500 kilomètres carrés, soit plus de terres que tout autre projet hydroélectrique. Cela a déclenché des poussées de paludisme, de bilharziose et d'autres maladies d'origine hydrique. Entre 1978 et 1981, le barrage de Kpong a déplacé 6 000 personnes ; leur réinstallation aurait suscité des conflits plus graves que ceux qui s'étaient produits auparavant.

Le parc de Bui est situé au Centre-Ouest du pays, sur la frontière internationale avec la Côte d'Ivoire, et le Volta Noir le divise en deux. La végétation dominante est la forêt de savane, qui alterne avec des prairies et des forêts riveraines le long du Volta Noir et d'autres fleuves mineurs du parc. Ces forêts riveraines sont les mieux préservées de celles qui longent le fleuve et, probablement, il s'agit des dernières qui restent dans tout le système du Volta.

De surcroît, on peut se demander quel est l'avantage pratique de construire un barrage hydroélectrique sur un fleuve dont le débit varie considérablement d'une saison à l'autre. Les Ghanéens risquent de finir par payer très cher l'électricité !

Article fondé sur des informations tirées de : "Ghana: All Set For Bui Dam To Take Off", Graphic Ghana, distribué par Pambazuka News 228, <http://www.pambazuka.org/index.php?id=30110> ; "Dams Incorporated. The Record of Twelve European Dam Building Companies", Chris Lang, Nick Hildyard, Kate Geary et Matthew Grainger, publié par la Société suédoise pour la conservation de la nature, <http://www.thecornerhouse.org.uk/item.shtml?x=52008#index-01-03-00-00-fn019ref>.

– Liberia : action en justice contre Firestone pour esclavage et travail d'enfants dans les plantations de caoutchouc

En novembre 2005, l'International Labor Rights Fund (ILRF) a déposé une plainte devant le tribunal nord-américain de la Californie, sous couvert des dispositions de l'Alien Tort Claims Act, contre l'entreprise caoutchoutière Bridgestone, l'accusant de « travail forcé, l'équivalent moderne de l'esclavage » dans la plantation de Harbel, au Liberia, qui appartient à Firestone, dont Bridgestone est partenaire.

D'après cette plainte, « les travailleurs de la plantation affirment, entre autres, qu'ils se retrouvent bloqués dans une situation de pauvreté par la coercition exercée par Firestone dans une plantation figée dans le temps, que l'entreprise gère de manière identique à celle de son établissement en 1926 ». Pire encore, les conditions se sont en fait détériorées depuis cette date.

La plantation d'un million d'acres avait été établie cette année-là, lorsque Harvey Firestone avait obtenu sur ces terres un bail de 99 ans, en échange d'un prêt préférentiel de 5 millions de dollars destiné à permettre au gouvernement libérien de rembourser sa dette à l'égard des États-Unis. En fait, ces terres appartenaient au départ aux tribus Mamba Bassa qui les habitaient et qui en avaient été expulsées par l'entreprise et par le gouvernement du Liberia sans aucun bénéfice pour les habitants de la région (voir bulletin n° 94 du WRM).

Le directeur exécutif de l'ILRF, Terry Collingsworth, a déposé la plainte mentionnée au nom de 12 travailleurs libériens et de leurs 23 enfants, lesquels restent anonymes pour se prémunir contre des représailles.

Emira Woods, chercheuse libérienne de l'Institut d'études politiques, a fait un rapport sur la situation des travailleurs à la plantation de Firestone. D'après Collingsworth, « les points forts de l'affaire sont, malheureusement, les violations extrêmes des droits de l'homme dans la plantation, où le travail des enfants est généralisé et où le travail forcé des adultes est de règle ».

L'affaire a été encore soutenue par une interview faite en novembre 2005 par CNN International à Dan Admonitis, président d'une filiale de Firestone, au cours de laquelle il a parlé du quota journalier des travailleurs qui saignent les arbres. « Chaque travailleur saigne environ 650 arbres par jour, ce qui leur prend environ deux minutes par arbre », a dit M. Admonitis. Femi Oke, journaliste de la CNN, a signalé que « six cent cinquante arbres par jour, à deux minutes par arbre, cela fait 1 300 minutes, soit plus de 21 heures de travail par jour ».

Dan MacDonald, directeur des communications de Bridgestone-Firestone, a cherché à replacer dans son contexte la déclaration de M. Admonitis, et il a signalé que « deux minutes » n'était qu'une « façon de parler ». M. MacDonald a expliqué que les travailleurs saignaient les arbres le matin, et puis ils y retournaient l'après-midi pour collecter le latex, ce qui veut dire qu'ils doivent se rendre deux fois à chacun des 650 arbres. « La plupart d'entre eux travaillent de sept à huit heures par jour », a-t-il dit. « Ce quota journalier suffit à leur fournir un salaire décent. »

Une journée de huit heures, c'est 480 minutes pour visiter deux fois 650 arbres, sans compter les autres tâches requises, comme le nettoyage des robinets, l'application de pesticides et d'engrais et le transport des seaux de 75 livres de latex aux points de collecte qui sont à un mile de distance... le tout pour 3,19 dollars par jour. La plainte (où il est affirmé que le quota actuel de 650 arbres par jour « n'est pas vrai » et que le chiffre réel est bien plus élevé) signale que les conditions se sont en fait détériorées depuis 1926 ; on y cite un rapport de 1956 d'après lequel le quota journalier était de 250 à 300 arbres, et un autre où il était de 400 à 500 arbres.

« Les moyens techniques ne s'étant pas améliorés, et le quota ayant doublé ou quadruplé par rapport aux données préalables, le système exige aujourd'hui que chaque travailleur, pour atteindre son quota journalier, se procure un ou plusieurs 'assistants' non payés », poursuit la plainte. « Bien entendu, les seuls assistants disponibles dans ces conditions sont les propres enfants du travailleur. » « Les

contremaîtres et les superviseurs de la plantation de Firestone non seulement le savent, ils l'encouragent et l'exigent », ajoute-t-on. « Peut-être en prévision de cette action en justice, début septembre 2005 la plantation de Firestone a publié une directive dans le sens que le travail des enfants n'y serait plus permis. »

M. MacDonald a réfuté cette affirmation. « Nous avons depuis beaucoup d'années une politique contre le travail des enfants ; il y a des directives strictes interdisant d'employer des enfants comme travailleurs », a-t-il dit. « Nous avons effectivement publié une directive parce que nous voulions réitérer et réaffirmer la politique qui était en place, car nous voulons que les gens sachent exactement quelles sont les normes et les attentes. »

M. Collingsworth, qui espère que l'entreprise répondra formellement au tribunal d'ici deux semaines, résume très succinctement son avis : « Au temps des relations publiques, des codes de conduite et des entreprises 'socialement responsables', cette affaire montre ce qu'une grande multinationale est capable de faire tant qu'elle n'est pas inquiétée. »

Fondé sur l'article "Alien Tort Claims Act Lawsuit Alleges Slavery and Child Labor on Liberian Firestone Plantation", William Baue, SocialFunds.com, 30 décembre 2005, News and Press, http://www.laborrights.org/press/Firestone/socialfunds_123005.htm.

AMÉRIQUE CENTRAL

– Costa Rica : enseignements tirés de la lutte contre les plantations

La monoculture est le principal moyen dont dispose le grand capital transnational pour s'appropriier et contrôler les terres et la main d'oeuvre bon marché des pays du Sud, et cela porte un préjudice énorme à la diversité biologique et culturelle. L'homogénéisation et la simplification radicale des écosystèmes agricoles leur permettent de maximiser l'exploitation du sol et celle de la main d'oeuvre grâce à la mécanisation des tâches qui facilite leur contrôle et leur supervision. Leur durée de vie dépend de critères de rentabilité ; ainsi, les cultures accomplissent des cycles de dix, quinze ou vingt ans, selon le cas, et sont ensuite abandonnées. Ce qui en résulte est un sol épuisé ou empoisonné, de graves conséquences pour la société, une diminution importante de la faune sauvage, la perte des connaissances traditionnelles et d'autres effets d'ordre culturel, ainsi que les répercussions sur l'économie locale qui découlent d'une économie d'enclave. Malgré cela, les entreprises récupèrent toujours l'argent investi plus des intérêts qui satisfont leurs attentes et celles du marché financier. Ensuite, elles abandonnent tout et s'en vont, comme dans le cas du bananier : de la côte atlantique à celle du Pacifique, puis, dans les années quatre-vingts, à nouveau de l'Atlantique vers de nouvelles régions.

Au Costa Rica, des données approximatives indiquent qu'il existe cent vingt mille hectares de plantations d'arbres, celles-ci étant les plus étendues du pays. Certaines d'entre elles ont été affectées à d'autres monocultures ou ont été défrichées. Les plantations de bananiers atteignent environ quarante mille hectares et celles d'orangers occupent encore vingt-cinq mille hectares. L'ananas est une nouvelle culture dont l'expansion a eu des conséquences graves dans les domaines social, économique, environnemental et du travail : ces plantations sont passées de neuf mille trois cents hectares en 1998 à vingt-trois mille en 2004.

Le long de son histoire, le mouvement populaire du Costa Rica (communautaire et écologiste), a tiré plusieurs enseignements de sa lutte contre les plantations. Tel est le cas de la campagne contre un projet industriel qui comportait douze mille hectares de plantations de melina et un complexe industriel dans la région Sud du pays. Cette campagne tient une place importante dans la mémoire de la population en raison des leçons qu'elle a apportées. Le complexe industriel en question allait affecter

l'un des écosystèmes les plus importants et les plus beaux du pays : le golfe Dulce, qui est en outre l'un des rares fiords qui existent au monde.

Les enseignements tirés de cette lutte peuvent être synthétisés comme suit :

- La résistance locale est essentielle et indispensable ; sans elle, aucun succès n'est possible. Cette résistance doit être renforcée pour que, une fois la victoire remportée, l'organisation communautaire puisse travailler aux divers aspects relatifs à la durabilité et à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté en général. Les organisations de l'extérieur qui apportent leur aide peuvent améliorer de beaucoup leur action si elles pensent, dès le début, que le succès de leur collaboration implique que leur intervention cesse d'être nécessaire et que l'organisation locale en sorte fortifiée.
- Les plans de travail doivent être discutés et bâtis conjointement au niveau local, d'où émanent toutes les directives et les décisions du travail de résistance et l'élaboration de réponses viables.
- Dans ce schéma, le travail international est très important, non seulement pour l'obtention d'appuis et de solidarité mais pour l'établissement de rapports qui renforcent les propositions locales concernant la durabilité et la résistance. Ce travail est très important car il permet d'avoir des contacts avec des ressources humaines spécialisées pouvant fournir des avis techniques dans les domaines nécessaires, et de rechercher des ressources financières qui facilitent le travail de résistance.
- Les médias jouent un rôle important, et nous devons faire en sorte qu'ils soient de notre côté. Peu importe que les grands médias ne couvrent pas notre lutte au départ, pourvu que les petits le fassent : ainsi, nous atteindrons peu à peu le public principal. Nous savons d'ailleurs que les grands organes suivent les informations couvertes par les autres et que, tôt ou tard, ils couvriront les activités de la résistance. Il est important de figurer dans les médias, mais ce n'est pas indispensable ; d'ailleurs, la plupart répondent aux mêmes intérêts contre lesquels nous luttons.
- Tout en étant importants, les aspects juridique et scientifique ne sont que des instruments. La lutte de résistance est avant tout d'ordre politique, elle vise la revendication du rôle des communautés dans la définition du modèle de développement qu'elles souhaitent avoir.
- Les institutions publiques ne doivent pas être neutres, même si elles affirment le contraire. C'est la raison pour laquelle nous avons inclus plusieurs de ces institutions dans notre lutte, pour qu'elles nous soient favorables. Nous l'avons fait lorsque, en analysant la situation politique, nous avons perçu qu'elles allaient s'orienter dans ce sens. Les neutres ne contribuent pas à la résistance.
- La sécurité doit être prise au sérieux. Les écologistes Oscar Fallas, María del Mar Cordero, Jaime Bustamante et David Maradiaga sont morts au cours de cette campagne. Cet aspect doit être pris en compte dans la planification de toutes les activités.
- Le secteur communal et le secteur écologiste sont de nouveaux acteurs sociaux susceptibles de jouer un rôle directeur dans la construction d'alliances du mouvement populaire. Les alliances ont beaucoup d'importance ; il est nécessaire de consacrer tout le temps nécessaire à les établir, sur la base du respect, des enseignements à tirer les uns des autres et de la création de canaux de dialogue et de discussion qui permettent, à moyen terme et à long terme, de tisser les liens nécessaires pour construire le pays que nous voulons.

Des expériences de lutte comme celle-ci ont permis d'organiser au Costa Rica des campagnes qui, aujourd'hui, nous montrent que la gestion communautaire des forêts et de la diversité biologique et la défense par les paysans et les indigènes des droits qu'ils possèdent sur leurs connaissances traditionnelles sont possibles. Elles permettent également d'organiser de nouveaux mouvements, comme celui qui existe aujourd'hui dans la région atlantique et dans celle du Nord du pays contre la

culture de l'ananas, qui constitue une nouvelle menace pour l'environnement et pour les communautés locales du Costa Rica. C'est en luttant que les rêves deviennent chaque jour plus réels.

COECOceiba-AT, adresse électronique : gavitza@rac.sa.co.cr

AMÉRIQUE DU SUD

– Brésil : la police fédérale envahit des villages tupiniquim et guarani dans les terres reprises à Aracruz Celulose

La lutte des indigènes tupiniquim et guarani se retrouve aujourd'hui dans une situation très difficile. Après avoir démarré en février 2005, lorsque ces peuples ont décidé de récupérer les terres occupées par les plantations d'eucalyptus de l'entreprise Aracruz Celulose, cette lutte avait permis à plus de 100 familles de se réinstaller dans le milieu rural dont elles avaient été expulsées et de retrouver l'espoir d'un avenir digne et durable (voir les bulletins 94, 96 et 101 du WRM).

Aujourd'hui, on cherche à les priver de cet espoir. Nous publions ci-dessous le communiqué envoyé par Rede Alerta Contra o Deserto Verde :

“Comme dans les années 70, ce 20 janvier 2006 au matin les tracteurs d'Aracruz Celulose ont rasé deux villages des peuples indigènes Tupiniquim et Guarani d'Espírito Santo, en une action violente et unilatérale.

Avec l'accord du Commandement des opérations tactiques (COT) venu directement de Brasilia, de la police fédérale du gouvernement Lula, et des troupes de choc de la police étatique de Paulo Hartung, Aracruz Celulose a renversé tout ce qu'il y avait dans les villages indigènes de Córrego d'Ouro et Olho d'Água. Les deux ont été complètement démolis !

Cette action a été autoritaire et unilatérale, car ni la Commission des Caciques, ni l'administration régionale de FUNAL, ni le Ministère public, ni aucun parlementaire n'étaient au courant des projets policiers d'Aracruz Celulose. Tout le monde en a été perplexe, car il y avait une longue négociation en cours à laquelle participaient tous les acteurs du conflit, l'État, l'entreprise, les indiens et la société civile; elle avait commencé vers la fin de l'année dernière et concernait une nouvelle décision du Ministère de la Justice qui confirmait les études anthropologiques de la FUNAL et reconnaissait le site en question comme territoire indigène.

Réduisant à néant tout le dialogue entre l'État et la société civile, la décision absurde portant sur la restitution de la possession a été donnée par le juge fédéral Rogério Moreira Alves, de la juridiction de Linhares, le 7 décembre 2005.

En une opération de guerre, où il y a eu des coups de feu sur terre et depuis les hélicoptères et des bombes à effet dissuasif, les machines d'Aracruz Celulose ont détruit les maisons des indigènes, dévasté leurs potagers et leurs cultures vivrières et démoli leurs cabanes rituelles. Les caciques et leaders indigènes qui ont réussi à se rendre sur le site et qui ont résisté ont été agressés par les policiers ; ceux qui avaient des blessures sont allés à l'hôpital d'Aracruz (Seu João Mateus du village de Comboios et Valdeir, de Pau Brasil, entre autres). Quelques leaders indigènes ont été mis au secret par la police et restent détenus (Paulo, leader de Caieiras Velha et Nil, de Pau Brasil). La conseillère parlementaire Vanessa Vilarinho, qui a réussi à se rendre sur les lieux dès le matin, a perdu sa voiture que la police a détruite.

Des barrières empêchent l'accès au site. Le matin déjà, deux fonctionnaires de FUNAL avaient été détenus et mis au secret dans la « maison d'hôtes » d'Aracruz Celulose.

Voilà les informations dont nous disposons pour l'instant. La situation est encore tendue ; un groupe de membres du réseau Désert Vert s'est déjà rendu aux villages mais ils ne se sont pas encore mis en communication.

Olho d'Agua et Córrego d'Ourovont renaître, toujours !

Ceux qui souhaitent manifester leur solidarité aux Tupiniquim et Guarani dans leur lutte contre les plantations d'eucalyptus et pour la récupération de leurs terres peuvent s'adresser à FASE-ES, adresse électronique : fasees@terra.com.br.

- Brésil : Veracel condamnée à une amende pour délit environnemental à Bahia

Fin décembre, l'Ibama (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables) a condamné Veracel Celulose au paiement d'une amende de R\$ 320 000. L'Ibama avait constaté, au moyen d'images satellite et de GPS, des irrégularités commises par l'entreprise, consistant à empêcher ou gêner la régénération naturelle de la "Mata Atlântica" (forêt atlantique brésilienne) sur 1 200 hectares et aggravant encore plus la situation de ce biome. Une fois encore, la fausseté de Veracel, qui se déclare protectrice de la "Mata Atlântica", se voit démasquée.

Depuis des années déjà, les ONG de l'extrême Sud de Bahia formulent des plaintes et exigent que les organismes fédéraux et étatiques responsables de l'environnement – IBAMA et CRA – jouent le rôle qui leur revient et enquêtent sur les diverses irrégularités environnementales commises par l'entreprise Veracel Celulose, associée à l'entreprise brésilienne Aracruz et à la société suédo-finnoise Stora Enso pour la plantation d'eucalyptus.

Veracel Celulose (autrefois Veracruz Florestal) a été souvent coupable d'atteintes à l'environnement, comme le prouve l'action civile publique n° 93.01.1000399-5 d'avril 1993, intentée par plusieurs organisations, dont Greenpeace, Gambá (Groupe environnementaliste de Bahia) et Cepedes (Centre d'études et de recherches pour le développement de l'extrême Sud de Bahia). Avec des caméras, on avait constaté que l'entreprise utilisait des chaînes, des tracteurs et le brûlage à grande échelle dans des secteurs de la Mata Atlântica qui étaient en cours de régénération moyen et avancé, ce qui constituait une violation de l'article 1 du Décret 750 de février 1993, qui dit : "La coupe, l'exploitation et la suppression de végétation primaire ou en cours de régénération de niveau moyen ou avancé sont interdites dans la Mata Atlântica."

Depuis son site Internet, l'entreprise proclame qu'elle s'engage, entre autres, à "respecter l'environnement, générer la richesse et l'emploi, promouvoir l'amélioration de la qualité de vie de la population et faire obtenir des profits aux actionnaires".

D'après l'Ibama, la Mata Atlântica possède 383 espèces de faune menacées, dont 125 en péril d'extinction. La situation est très grave à l'extrême Sud, car la monoculture de l'eucalyptus utilise de grandes étendues de plaines et ne laisse que quelques dépressions du terrain et quelques îlots de terres escarpées comme "refuge" de la faune sauvage. Beaucoup d'espèces n'habitent pas ou ne sont pas adaptées aux reliefs accidentés et sont en train de disparaître, en particulier les espèces endémiques et rares. Pour aggraver encore les choses, ces îlots de végétation indigène noyés dans un océan d'eucalyptus ne sont pas reliés entre eux. La plantation d'eucalyptus ne fonctionne pas comme un couloir écologique car, comme les environnementalistes, les scientifiques, les hommes d'affaires et les techniciens du gouvernement le savent bien, les espèces ne la traversent ni ne s'en servent.

Au nom du "développement" de la région, on détruit le patrimoine biologique qui reste de la Mata Atlântica, provoquant l'indignation et les protestations de la société civile organisée. Le mépris et la convoitise des défenseurs de ce modèle de "développement", le gouvernement et les milieux d'affaires, encouragent les atteintes criminelles contre la nature et la société, privant ainsi les

générations futures du droit à la diversité biologique, à la beauté du paysage et à la qualité de vie, pour que certains groupes et personnes s'enrichissent. Nous avons vu à plusieurs reprises l'ambassadeur de Finlande aux émissions de télévision brésiliennes, où il a dit que la Finlande possède la meilleure qualité de vie du monde ; pourtant, ce sont des groupes de ce pays-là qui favorisent la destruction et la misère dans les pays du Sud, en imposant des projets à la population sans aucune transparence ni respect.

Une autre source d'inquiétude est le respect par l'entreprise de toutes les conditions établies. Ces conditions sont fixées par les organismes chargés d'autoriser la plantation d'eucalyptus et la construction des usines, en fonction des divers impacts du projet. Or, ces organismes reconnaissent qu'ils n'ont pas la capacité technique pour effectuer le suivi du projet et ne le supervisent donc pas comme il faudrait. Connaissant cette carence de la part des gouvernements, les entreprises en profitent pour commettre des abus.

Les recherches menées chez les communautés voisines par suite de la construction de l'usine de Veracel ont permis à CEPEDDES de constater qu'à aucun moment l'entreprise n'a employé la main d'oeuvre locale. Par contre, elle a utilisé des crédits, y compris ceux de la BNDES (Banque nationale de développement économique et social), pour construire des logements dans les villes et districts des alentours (Itagimirim, Itapebi, Barroândia) et faire venir des travailleurs d'autres régions du pays. Quand l'usine a été prête beaucoup d'entre eux sont retournés à leur lieu d'origine, tandis que d'autres sont restés sur place. Cette démarche contribue à augmenter le chômage, la misère et la violence.

Cet épisode montre surtout que le discours environnementaliste de l'entreprise est très éloigné de ses pratiques. L'expérience des presque quatorze dernières années nous permet d'affirmer que la seule déclaration véridique qu'elle ait faite concerne les profits de ses actionnaires, dont nous avons pu vérifier, à l'occasion de diverses déclarations, qu'ils étaient de plus en plus grands. Le vice-président de Stora Enso, Magnus Diesen, considère comme réelle la possibilité d'une deuxième usine, et déclare : « une Veracel II représenterait un grand progrès pour l'entreprise. La capacité additionnelle de cette unité pourrait dépasser de quelque peu la production actuelle, grâce au développement technologique. Ainsi, nous pourrions atteindre un volume supérieur au double de la capacité actuelle ». La perspective est d'autant plus inquiétante que l'extrême Sud de Bahia ne supporte plus de grandes monocultures d'eucalyptus et que les problèmes existants sont déjà innombrables.

Ivonete Gonçalves, CEPEDDES – Centro de Estudos e Pesquisas para o Desenvolvimento do Extremo Sul/Bahia, adresse électronique : cepedes@cepedes.org.br

– Colombie : les faux pas du projet de code forestier

Aucun projet de loi sur une question environnementale n'a peut-être soulevé autant de discussions au parlement colombien que la Loi forestière générale approuvée par cet organe au mois de décembre. Les arguments et la réponse des environnementalistes colombiens, du mouvement social et même d'une partie des médias ont été si forts que, pour la première fois, le président Álvaro Uribe Vélez a retourné la loi au Congrès de la République.

Le projet de loi avait été présenté en alléguant qu'il était indispensable « pour le développement du pays, la conservation et la gestion durable des forêts naturelles et l'établissement de plantations forestières, ces dernières étant essentielles au progrès du secteur forestier ». En outre, on a insisté sur le fait que seuls 150 000 hectares avaient été replantés à des fins commerciales, c'est-à-dire 0,006 pour cent des 25 millions d'hectares disponibles. Le gouvernement a souligné que le projet était d'une importance capitale car on n'avait pas encore mis à profit l'immense potentiel forestier du pays. Ces exemples suffisent peut-être à nous alerter sur l'orientation de l'argumentation, car ils montrent que les défenseurs du projet de loi se soucient davantage des aspects commerciaux que de la conservation et la protection de l'environnement.

Dès le début, ces arguments ont été d'ordre commercial. Les défenseurs du projet allèguent qu'il permettra d'exploiter de façon plus efficace le potentiel forestier du pays, d'augmenter les bénéfices économiques et l'emploi. Pourtant, on peut se demander si les bénéfices économiques en question seront pour le pays ou s'il existe en revanche un intérêt caché d'ouvrir les forêts de la Colombie à l'exploitation par les multinationales. Car nous savons bien pour qui ce sera une bonne affaire : par cette loi, on prétend encourager l'octroi de concessions à des entreprises nationales et multinationales qui possèdent la capacité technique d'effectuer une exploitation moderne.

D'autre part, il faut se demander si la discussion autour des questions forestières doit être subordonnée aux seuls aspects commerciaux, c'est-à-dire, si le débat pour l'évaluation du projet de code forestier doit se fonder uniquement sur des critères économiques. En fait, la discussion devrait être plus large et prendre en considération non seulement les aspects économiques mais aussi les critères éthiques et existentiels. Cela paraît évident pour ceux qui estiment que la vie est sacrée. Or, pendant la discussion au congrès du projet de code forestier, les défenseurs de cette loi, dont le gouvernement et, en particulier, le ministère de l'environnement, du logement et de l'aménagement territorial et le ministère de l'agriculture, ont refusé carrément d'ouvrir le débat et se sont contentés de discréditer systématiquement leurs opposants.

Cette stratégie de discrédit a pris diverses formes ; la dernière en date est celle du ministre de l'agriculture, qui a affirmé que les arguments de l'opposition ne relevaient que d'une « mythologie surréaliste ». Nous ne saurons peut-être jamais quel est le sens profond de cette affirmation, si tant est qu'elle en ait un ; le ministre a peut-être voulu dire que les arguments des contestataires essayaient d'exprimer la jonction de la réalité et du rêve. Mais le fait est que les arguments des organisations contraires au projet ont été si nombreux, si clairs et si solides que le président de la République s'est vu forcé de le retourner au Congrès après avoir trouvé des objections à 11 articles de la loi que ce congrès avait approuvée.

En effet, le projet de loi est illégitime pour de nombreuses raisons. Pour commencer, il faut souligner qu'il ignore absolument les communautés afro-colombiennes, autochtones et paysannes, qui sont propriétaires de plus de la moitié des forêts du pays. Malgré le droit à la consultation que la constitution garantit aux populations noires et indigènes, il n'y a eu que quelques réunions et les recommandations formulées n'ont pas été prises en compte. Les ministères de l'agriculture et de l'environnement ont argué que, du moment que ces communautés n'étaient pas négativement affectées, il n'était pas impératif de les consulter.

L'illégitimité du projet vient aussi du fait que la communauté académique, les organisations environnementalistes et les secteurs de la société civile qui travaillent pour la protection de l'environnement n'ont pas eu la possibilité d'y participer. D'autre part, le Congrès de la République a ignoré les protestations du Procureur et du Contrôleur.

Ainsi, la majorité du Congrès a ignoré systématiquement l'avis du peuple, qui est le seul capable de légitimer une norme quelconque. Cette stratégie du gouvernement a été si claire que, lorsque le projet de loi a été voté en décembre 2005, la parole n'a jamais été donnée aux parlementaires qui s'y opposaient, malgré leurs fortes réclamations. En outre, la demande préalablement formulée de voter un article à la fois n'a pas été acceptée. Ainsi, le projet de loi 264 a été approuvé par 81 voix pour et 11 contre, et soumis à la sanction présidentielle, où il a été révoqué.

Ce bref examen du processus nous porte à douter sérieusement du projet et nous laisse en outre un goût amer en raison des tactiques utilisées pour l'approuver. Pour discréditer l'opposition on s'est contenté d'ignorer son existence, montrant ainsi l'incapacité de certains à créer un large espace de discussion où l'on tiendrait compte non seulement des critères économiques et commerciaux mais des aspects éthiques et existentiels. L'approbation de ce projet de loi a été pénible à voir, car certaines personnes qui ont voté pour ont admis qu'elles ne savaient pas en quoi consistait ce qu'elles approuvaient, tandis

que d'autres n'ont même pas su définir le « couvert forestier ». Or, la notion de « couvert forestier », fondamentale dans le projet, relève bien de la « mythologie surréaliste » car elle fait une distinction qui n'est compréhensible que dans les rêves : elle considère le sol comme indépendant des arbres et des autres éléments de la terre, elle sépare le tronc de l'arbre du sol où il s'enracine. Ce n'est peut-être qu'un exemple supplémentaire de la schizophrénie capitaliste.

Diego Andrés Martínez, Censat Agua Viva – Amigos de la Tierra Colombia, adresse électronique : bosques@censat.org

– Uruguay : les mensonges de l'industrie de la pâte

La sieste estivale traditionnelle du mois de janvier en Uruguay s'est vue interrompue non seulement par les pluies permanentes mais par l'avancée sans trêve des industries de la pâte. Leur campagne publicitaire se poursuit à coups de mensonges qui sont ensuite repris comme des vérités. Autant de promesses et de mirages adressés à une population où le taux de chômage est élevé et qui a besoin urgent de solutions.

La situation n'est pas nouvelle. Les transnationales sont en train de s'approprier le monde (on appelle cela mondialisation), en se servant du credo qu'il n'y a pas de développement possible sans investissement étranger. Pourtant, les pays du Sud qui reçoivent des investissements étrangers sont toujours aussi pauvres ou même davantage : ce qui augmente, c'est l'exclusion, l'exploitation et l'extermination. À moins que l'on mesure la richesse au nombre de téléphones portables...

L'Uruguay est devenu la cible de l'industrie forestière et papetière. Ses prairies ont été couvertes de monocultures d'arbres qui ont déjà fait sentir leurs effets : la concentration de la propriété foncière aux mains d'étrangers, l'épuisement des réserves d'eau, l'apparition de ravageurs, l'exode rural, la création de moins d'emplois que ceux qu'offraient les activités qu'elles ont déplacées. Maintenant que les arbres sont mûrs, on veut établir une usine de pâte géante pour laquelle ils constituent une matière première très attrayante. Botnia, entreprise finlandaise, et Ence, entreprise espagnole, ont déjà obtenu l'autorisation de construire. Botnia a entrepris les travaux au milieu d'une forte opposition régionale qui a atteint des proportions binationales. Stora Enso vient d'atterrir en Uruguay ; elle a déjà acheté 50 000 hectares et prévoit d'en acquérir 100 000 hectares supplémentaires pour y établir des plantations destinées à alimenter une énorme usine de pâte qui s'installerait au centre du pays (voir des articles à ce sujet sur la page <http://www.wrm.org.uy/paises/Uruguay.html>).

Cela implique de dévaster le paysage de l'Uruguay et jusqu'à ses odeurs, en commençant par la qualité de vie de ses habitants et en finissant par l'avenir productif et souverain du pays. Mais il ne sera pas possible de le faire de manière légitime ; voilà pourquoi il faut peindre un tableau différent et cacher certaines vérités :

* Botnia et Ence annoncent qu'elles appliqueront en Uruguay la « meilleure » technologie qui existe au monde, à savoir celle utilisant le dioxyde de chlore, dénommée méthode ECF.

FAUX : les usines de pâte modernes considérées comme leaders en matière d'environnement ne sont qu'une poignée, parmi lesquelles figurent celles de Mönsterås et d'Östrand en Suède et celle de Stendal en Allemagne. Elles produisent toutes de la pâte blanchie par la méthode absolument sans chlore (TCF), qui permet la possibilité de fonctionner en circuit fermé, réduisant l'usage d'eau propre et éliminant presque entièrement le déversement d'eau résiduelle.

* On affirme que l'usine n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement, ni sur l'eau, ni sur l'air, ni sur le sol. « Nous ne produirons aucune substance cancérigène. Nous ne produirons pas non plus de dioxines ni de furannes, qui sont des composés organiques persistants non souhaités. » « Ici, il n'y aura pas un gramme de dioxine. »

FAUX : «L'étape du blanchiment est peut-être la plus problématique, du point de vue environnemental, dans une usine de pâte kraft blanchie. On y produit et on y utilise de grandes quantités de substances chimiques, et c'est en général le seul secteur de l'usine à générer un flux permanent d'effluents. » « Quant à la technologie ECF, il faut signaler que tous les produits chimiques de blanchiment sont des oxydants puissants et constituent de ce fait une menace pour les travailleurs et pour ceux qui habitent à proximité de l'usine. » « (...) le dioxyde de chlore (ClO₂) peut avoir des effets toxiques chroniques et aigus, dont l'irritation oculaire, nasale et de la gorge, la toux, la difficulté à respirer (possiblement tardive), l'œdème pulmonaire, la bronchite chronique et l'asthme. Ce qui précède, joint au chloroforme et à d'autres sous-produits semblables du blanchiment ECF, constitue le profil de dangerosité du dioxyde de chlore. » (1)

* Si vous allez aux 300 usines d'Europe vous verrez qu'elles coexistent sans problème avec les villes. Les fleuves ont toujours des poissons et les gens continuent de s'y baigner.

FAUX : en l'été 2003, quelque 7 500 mètres cubes de liqueur noire se sont déversés de l'usine de pâte d'UPM à Lappeenranta, en Finlande, et ont gravement contaminé une partie considérable du lac Saimaa. D'après la presse locale, « l'usine de traitement biologique n'a pas été en mesure de faire face à cette décharge subite et, en l'espace de quelques jours, la liqueur noire s'est répandue dans les eaux du lac ». L'article poursuivait : « la liqueur noire consomme l'oxygène de l'eau, provoquant une mortalité élevée chez les poissons, obscurcissant l'eau et contaminant les berges. En outre, elle a une odeur très désagréable. La moitié de la population de poissons a été éliminée dans un rayon de trois kilomètres de l'usine ». L'accident s'étant produit juste au début des vacances d'été, qui est très court en Finlande, les gens en ont été furieux, d'autant plus que l'entreprise n'avait rien dit du problème. « C'était comme autrefois. L'eau était lourde, blanche, couverte d'écume. L'odeur était épouvantable. Nos vacances en ont été gâchées, car le problème s'est prolongé pendant tout un mois. » (3)

* On dit que les odeurs dégagées par les usines de pâte ne sont pas désagréables, qu'il s'agit d'une odeur différente mais qui n'est pas forte.

FAUX : au début des années 1990, l'institut finlandais de Karelia du Sud pour la recherche sur les allergies et l'environnement a mené une série d'études sur les effets des composés sulfureux odorants sur la santé humaine. Ces composés sont essentiellement le sulfure d'hydrogène (H₂S), le méthylmercaptan (CH₃SH) et les sulfures de méthyle [(CH₃)₂S et (CH₃)₂S₂]. Ils sont émis par les usines de pâte qui utilisent une méthode au sulfate (la même qu'on appliquerait en Uruguay). Les diverses études effectuées permettent de conclure que ces odeurs ne sont pas tout simplement désagréables et gênantes mais qu'elles ont des effets sur la santé, en particulier parce qu'elles augmentent le risque d'infections respiratoires aiguës, d'affections de la vue, de céphalées et de troubles neuropsychologiques, entre autres. D'autre part, les recherches ont permis de constater que ces composés pénètrent dans les maisons des habitants de la zone, de sorte que les gens y sont exposés même chez eux. Plusieurs personnes interrogées sur leurs expériences en matière de maladies associées aux usines de pâte ont tout de suite parlé d'asthme, d'allergies et de maladies de la peau. (3)

Les projets d'installation de deux usines de pâte géantes du côté uruguayen du fleuve Uruguay sont confrontés à une mobilisation croissante des voisins argentins de la province d'Entre Ríos, qui voient menacées leurs activités économiques fondées sur le tourisme riverain.

En Uruguay, plusieurs organisations et individus s'opposent eux aussi à une initiative qui comporte non seulement le danger de contamination mais suppose également de condamner le pays au rôle de fournisseur d'une matière première polluante. Celle-ci, par le biais de la plantation d'arbres, accapare nos sols, met en danger notre eau, notre flore et notre faune, et ne fournit pas d'emplois authentiques. Quelle sera la situation dans 40 ans, lorsque les usines arrivées au bout de leur vie utile deviendront d'énormes cadavres en béton, et que les plantations auront fait des ravages dans la campagne ?

Ceux qui ne se laissent pas duper par les mensonges publicitaires des entreprises sont nombreux ; d'autres commencent à avoir des doutes. Il faut donner l'alerte maintenant car, une fois les usines de pâte installées, il sera trop tard.

Raquel Núñez, Mouvement mondial pour les forêts, adresse électronique : raquelnu@wrm.org.uy

1. Renseignements tirés du Rapport d'observation et de recommandations de la Mission internationale d'évaluation du WWF au sujet de la controverse sur la Réserve naturelle et site Ramsar Carlos Anwandter et l'usine de pâte Valdivia de CELCO. Valdivia, Chili, novembre 2005.
2. "Uruguay: otro escenario, el mismo papel", Mikael Sjövall, Greenpeace Finlande, envoyé par Pablo Alejandro Bléfari, Greenpeace Argentine, blefari@ar.greenpeace.org.
3. "Tras la huella de la celulosa en Finlandia. La otra cara de la moneda", juin 2005, recherche menée sur le terrain par Ricardo Carrere, <http://www.guayubira.org.uy/celulosa/Finlandia.html>.

ASIE

– Bangladesh : les mangroves sont bien plus généreuses que l'industrie crevette

Les mangroves, l'équivalent littoral des forêts tropicales de l'intérieur, que l'on appelle aussi des « forêts d'eau salée », ont permis de subsister à de nombreux habitants de la région (voir le bulletin n° 51 du WRM). La mangrove des Sundarbans est la plus large du monde ; elle s'étend sur presque 6 000 miles carrés en Inde et au Bangladesh, et constitue une barrière naturelle contre le tsunami et les cyclones qui soufflent fréquemment de la baie de Bengale. Leurs racines tolérant l'eau salée, les mangliers atteignent 70 pieds ou plus sur les îles composées de couches alternées de sable et d'argile déposées par des fleuves qui parcourent plus d'un millier de miles, de l'Himalaya à la baie de Bengale.

Au cours des 20 dernières années, les exportateurs de crevettes et de crevettes tigrées se sont emparés de milliers de rizières et d'autres cultures et les inondées d'eau salée pour y élever ces crustacés.

Coincés entre la jungle et les nombreuses fermes crevette en expansion, au moins 100 000 paysans du Bangladesh bravent les attaques des tigres pour aller pêcher, couper des arbres et cueillir du miel dans la forêt des Sundarbans. « Les milliers de familles qui refusent de partir n'ont d'autre choix que de se risquer dans la mangrove pour pêcher, chercher du miel ou couper des arbres », a dit Abdul Haque, instituteur dans un village de l'île Gabura, située dans l'une des régions du Bangladesh où la concentration de fermes crevette est la plus forte, celles-ci s'étendant presque 50 miles sur la terre ferme.

« En louant notre terre aux riches crevettes, nous avons été les plus désavantagés », a-t-il dit. « Ils nous paient la terre en une seule fois, et l'argent est vite dépensé. » « Au bout du compte, nous ne pouvons plus planter ici de légumes ni d'arbres. Bien sûr, les gens ont peur d'aller dans la jungle. Mais quand ils commencent à avoir faim ils sont bien forcés de le faire. »

Bien des paysans vont dans la forêt où ils coupent des arbres pour faire des bateaux de pêche, ou pour approvisionner les usines qui font des panneaux pour le mobilier ou le bâtiment et d'autres produits de bois. Les cueilleurs de miel sont ceux qui ont le travail le plus risqué, car ils doivent chercher les ruches dans une végétation si dense qu'il faut se mettre à quatre pattes pour la traverser. Chaque printemps, les cueilleurs de miel s'endettent en louant des bateaux pour leur voyage à travers le labyrinthe de fleuves et de canaux d'eau salée boueuse qui serpentent autour des milliers d'îles de la jungle. Ils doivent s'approvisionner de tout le nécessaire pour des voyages qui durent jusqu'à trois mois. Et ils doivent graisser la patte aux fonctionnaires forestiers corrompus.

Obligés par les fermes à crevette à s'enfoncer dans la mangrove, les cueilleurs de miel ont toutes les peines du monde à obtenir cet or liquide que surveillent de près les animaux de la forêt, le python, le

cobra royal, les crocodiles et les tigres de Bengale mangeurs d'hommes. Et pourtant, la mangrove est bien plus généreuse que l'industrie crevette...

Article fondé sur des informations tirées de : "The Lure of Liquid Gold", Paul Watson, Los Angeles Times, divulgué par Mangrove Action Project (MAP), http://www.earthisland.org/map/ltfrn_166.htm.

– Inde : des Adivasi abattus en défendant leur terre contre l'invasion de Tata Steel

L'année à peine commencée, une tragédie a frappé le district Jajpur d'Orissa, à Kalinga Nagar.

Depuis plusieurs mois, les membres des tribus locales et d'autres villageois se battaient avec acharnement pour éviter d'être délogés par le projet sidérurgique de Tata Industries, une entreprise bien connue pour avoir déplacé des gens et exploité leurs ressources naturelles. En mai de l'année dernière, la population avait empêché une tentative préalable de construction à Kalinga Nagar.

Le 2 janvier, les gens des lieux se sont réunis à l'endroit prévu pour l'aciérie de Tata Steel. Lorsque les bulldozers se sont mis en mouvement, des hommes et des femmes portant des armes traditionnelles se sont rapprochés du site. Cependant, le Secrétariat d'État avait donné l'ordre strict de faciliter la construction. On a tiré sur les agitateurs avec des balles de caoutchouc et on leur a lancé des grenades lacrymogènes, sans résultat. Douze Adivasi ont été tués.

Le gouvernement a fait de son mieux pour désamorcer la situation, mais les gens ont maintenu le barrage et ont gardé les douze cadavres sur l'autoroute. Tard dans la soirée, quelques activistes sociaux les ont persuadés de les incinérer. Ces morts ont uni les membres des tribus, qui ont juré sur le lieu des obsèques qu'ils ne céderaient pas un pouce de leur terre ancestrale à aucune industrie.

Le gouvernement avait décidé de destiner des milliers d'acres du territoire des Adivasi à la construction de mines, d'industries et d'autres projets semblables de grande envergure. Si ce projet est réalisé, plus de 55 000 Adivasi seront déplacés, rien qu'à Jharkhand. En réponse à cette menace, les villages concernés ont constitué, au cours des six derniers mois, des Bhumi Suraksha Sangatans (Organisations pour la protection de nos terres) qui, à ce jour, ont réussi à organiser des « Janata Curfews » et à empêcher l'entrée de tout représentant du gouvernement ou des sociétés minières. Un nouveau mouvement de résistance était né.

La position des gens de la région est clairement établie dans une lettre adressée au Bureau national de contrôle de la pollution d'Orissa par Chakradhara Haibru, président de la Visthapan Virodhi Manch (l'organisation qui dirige la résistance au déplacement) : « La zone principale [de l'usine sidérurgique de Tata] n'est pas un désert. Elle est constituée par des collines vertes richement boisées, des établissements tribaux de plus de dix mille personnes distribués autour de deux gram panchayats, des terres agricoles, des réservoirs anciens, des pâturages, des terres communales et des routes ». « Vingt pour cent de la surface concernée par le projet sont couverts de forêts de haute qualité où abondent des espèces d'arbres à bois : Sal, Kuruma, Vandan, Ashan, Piasal, Mahula et Kendu. » « La zone désertique, située dans le Nord, mesure moins de 5 acres. Pourquoi décrit-on toute la zone comme un DÉSEPT, au mépris de la réalité ? » « Nous regretterons que l'on crée l'impression que les membres des tribus de Kalinga Nagar ont été tués parce qu'ils demandaient davantage d'indemnités ou de meilleures conditions de réinstallation. Le problème est très différent de ce qu'en disent les médias. »

Sur la base d'une amère expérience, il poursuivait : « Le rapport [du Bureau national de contrôle de la pollution] veut faire croire que le projet de TSL (Tata Steel) va créer des emplois directs et indirects et qu'il aura des effets bénéfiques sur l'environnement humain. Le rapport essaie de montrer que, dans la zone tampon, les gens mèneront une vie épanouie et prospère, avec des aliments meilleurs, une meilleure santé, de meilleurs logements, des installations éducatives et culturelles. Pour la grande majorité des travailleurs de la région, ce tableau est faux.

Ce plan 'secret' du gouvernement d'Orissa pour l'expansion de Kalinga Nagar, qui a décidé d'acquérir près de 200 kilomètres carrés pour le complexe industriel, les infrastructures et d'autres fins, va priver de terres tous les paysans de la zone. La plupart d'entre eux n'auront plus de foyer et chercheront du refuge dans les colonies du gouvernement. Le complexe industriel provoquera une forte pénurie d'eau et une pollution généralisée de l'air. En attendant, quelques entreprises privées sont en train d'acheter par des manoeuvres illégales des terres agricoles de grande qualité, laissant les paysans sans terres. Les fonctionnaires du gouvernement sont de connivence avec les agents immobiliers pour acquérir les terres des paysans pauvres.

La plupart des membres des tribus confrontés au déplacement manquent de droits formels sur leurs fermes et leurs terres agricoles. Donc, le paquet de compensation, composé d'une parcelle de 10 *decimal* dans une colonie de réinstallation et de 50 000 roupies pour construire une maison 'pucca' d'une pièce ne leur donne même pas une journée de tranquillité, parce qu'ils n'ont pas de travail régulier pour vivre. Il est inimaginable que ces gens, coupés de leur vie traditionnelle, de leur occupation traditionnelle dans l'agriculture et la cueillette de vivres, puissent gagner assez d'argent dans la colonie pour attendre d'avoir du travail à l'usine. Après tout, ils ne remplissent pas les critères pour recevoir un traitement préférentiel sur le marché du travail de Kalinga Nagar car, d'après le gouvernement, ils n'ont pas perdu de terres. Nous avons tiré des enseignements des problèmes subis par les personnes déplacées qui habitent dans la colonie de Gobarghati et qui gagnent leur vie, hommes, femmes et enfants, dans les usines de concassage. Ils déplorent leur malheur présent et maudissent les autorités de l'usine de Nilachal, qui leur ont fait perdre leurs foyers et leurs terres.

Nous, au nombre de 10 000, et les 50 000 autres membres des tribus de la zone tampon, nous nous opposons à être déplacés de nos foyers et de nos terres agricoles. Donc, les 50 000 Dalit sont eux aussi contre les projets pour Kalinga Nagar. Nous ne sommes pas d'accord avec le rêve de 'développement' que le rapport nous propose et nous ne l'acceptons pas. Nous ne sommes pas prêts à nous retrouver sans foyer, sans terre et sans travail. Nous ne voulons pas perdre notre vie traditionnelle. »

Article fondé sur des informations tirées de : "We don't accept the 'development dream' put before us!", Chakradhara Haibru, Bistapan Virodhi Janamancha,

<http://www.minesandcommunities.org/Action/press864.htm> ; "People's Version Of Kalinganagar Firing On 2nd January, 2006", Independent Media, <http://samajwadi.blogspot.com/>.

– Indonésie : la Deutsche Bank se retire du projet d'usine de pâte d'UFS

Les plans de l'United Fiber System de construire un empire de la pâte à papier au Kalimantan ont reçu un coup en janvier 2006, lorsque la Deutsche Bank a confirmé qu'elle avait abandonné son rôle de conseiller financier de la société. Cinq mois plus tôt, l'UFS avait annoncé qu'elle avait engagé la filiale de Singapour de cette banque comme conseiller financier pour l'acquisition de l'usine de pâte de Kiani Kertas, au Kalimantan oriental.

Michael Hoelz, directeur général de la Deutsche Bank, a confirmé dans une déclaration aux ONG allemandes que « la Deutsche Bank n'a plus d'engagement avec l'UFS ».

La banque s'est retirée à la suite des pressions exercées par Urgewald, Robin Wood, Rettet den Revenwald et Global 2000 (Les Amis de la Terre Autriche). En novembre 2005, les militants de Robin Wood avaient accroché une bannière au siège de la banque à Francfort. « Nous sommes persuadés que les clients et les actionnaires de la Deutsche Bank n'approuveraient pas que la banque participe dans une affaire qui détruit les forêts tropicales », a dit Peter Gerhardt, membre de Robin Wood.

L'usine de pâte de Kiani Kertas, d'une capacité de production de 525 000 tonnes par an, avait été établie par Bob Hasan, le magnat du bois, maintenant tombé en disgrâce. Hasan était ministre du

gouvernement et ami intime du dictateur indonésien Suharto. Après la chute de ce dernier, Hasan a été mis en prison pour corruption. L'usine de Kiani Kertas n'a jamais tourné à plein et l'entreprise a contracté une dette de plus de 1,1 milliards de dollars.

Stephanie Fried, scientifique de haut niveau qui travaille avec Environmental Defense, a vécu deux ans, au début des années 1990, avec le peuple autochtone des Bentian au Kalimantan oriental. Elle a documenté comment ont été établies les plantations devant alimenter l'usine de Kiani Kertas. La première nouvelle que les Bentian ont eue de l'existence du projet leur a été apportée par le bruit des tronçonneuses dans leur forêt familiale. L'entreprise a détruit leurs jardins, leurs arbres fruitiers et leurs forêts. Les travailleurs ont pillé et détruit au bulldozer leurs tombes ancestrales. Tout le bois de bonne qualité a été pris, et de 70 à 80 pour cent des terres ont été tout simplement brûlés et abandonnés. Aucune indemnité n'a été payée.

Un groupe de Bentian est allé à la pépinière de l'entreprise pour demander à parler avec ses représentants mais, à la place de ces derniers, près de deux cents militaires se sont présentés. Ils ont fait des prisonniers, les ont torturés, ont enfoncé des canons d'armes à feu dans leurs bouches et leurs oreilles, les ont brûlés avec des cigarettes et ont menacé de les tuer.

En plus de reprendre l'usine de Kiani Kertas, l'UFS projette de construire au Kalimantan Sud l'usine de pâte de Satui, d'une capacité de 600 000 tonnes par an, et une usine de particules de 700 000 tonnes par an à Pulau Laut, une île située au large de la côte sud-orientale du Kalimantan Sud.

En 2002, l'UFS a signé un contrat avec la CMEC (China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation), une entreprise étatique chinoise, pour la construction de l'usine de Satui. Suivant les termes de ce contrat, la CMEC financera 80 pour cent du projet, 20 pour cent restant à la charge de l'UFS. Il y a deux ans, le président de l'UFS, Sven Edström, a dit aux chercheurs du Centre pour la recherche forestière internationale de Bogor, en Indonésie, qu'il n'avait pas d'information sur la conduite de la CMEC en matière d'environnement. En fait, la CMEC n'a jamais construit une usine de pâte.

Fin 2003, l'UFS a demandé une assurance de risque politique à l'Agence multilatérale de garantie des investissements de la Banque mondiale (MIGA), mais l'a retirée après la campagne d'une ONG. En 2002, une filiale de la firme hollandaise Akzo Nobel s'est retirée du projet d'usine de pâte de Satui peu après une manifestation organisée par Milieudefensie (Les Amis de la Terre Pays-Bas) devant le siège principale de l'entreprise à Arnhem.

La construction de l'usine de particules de l'UFS a démarré, avec le financement de la CMEC et de la banque autrichienne Raiffeisen Zentralbank. Andritz, entreprise autrichienne d'équipements pour l'industrie de la pâte et du papier, a passé un contrat avec l'UFS pour la fourniture des machines de l'usine de particules et de l'usine de pâte de Satui.

L'UFS est inscrite à Singapour et appartient à une série d'entreprises enregistrées aux Îles Vierges britanniques. L'une d'entre elles, Tektronix, appartient aux présidents et directeurs de la société suédoise CellMark, la plus grande du monde dans la commercialisation de la pâte et du papier. CellMark a accordé avec l'UFS d'acheter 90 pour cent de la production de l'usine de Satui pendant les dix premières années de fonctionnement de celle-ci.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Francfort en janvier 2006, les ONG ont accueilli avec plaisir la décision de la Deutsche Bank d'interrompre toute relation avec l'UFS. Lydia Bartz, de l'ONG allemande Urgewald, a dit que « la Deutsche Bank devrait adopter des critères environnementaux et sociaux » pour éviter de se voir impliquée dans des projets comme celui de l'UFS.

Longgena Ginting, des Amis de la Terre International, a expliqué que le problème réside dans l'énorme surcapacité de l'industrie indonésienne de la pâte et du papier. Plus de trois millions d'hectares de forêts sont coupés chaque année, illégalement ou de façon destructrice, surtout pour alimenter l'industrie de la pâte. « Il y a un lien très fort entre les financiers, les sociétés conseil et les fournisseurs de machinerie européens d'un côté, et la destruction des forêts et des moyens de vie en Indonésie de l'autre », a-t-il dit.

Daniel Hausknost, de Global 2000, a ajouté qu'Andritz et la Raiffeisen Zentralbank sont encore impliquées dans les projets de l'UFS. Elles devraient suivre l'exemple de la Deutsche Bank et se retirer.

En janvier 2005, Andreas Ecker, chef des communications de la Raiffeisen Zentralbank, a dit à Global 2000 et à Environmental Defense qu'il aurait voulu que la banque n'ait jamais eu de rapports avec l'UFS. « Nous aurions préféré ne jamais investir dans ce projet », a-t-il dit. « C'est une source de problèmes. »

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de

– Thaïlande : la longue marche pour les forêts communautaires

Phrue marche depuis 49 jours. Avec quatre-vingt-huit autres personnes, il est parti le 7 novembre en une marche épique de Chiang Mai à Bangkok, pour sauver ce qui revient au peuple dans le projet de Loi sur les Forêts communautaires de la Thaïlande (LFC).

Le projet de loi, proposé à l'origine par les organisations d'agriculteurs et les ONG dans le but de permettre aux communautés de protéger leurs forêts, risque maintenant d'être transformé dans le sens opposé. En septembre 2005, le comité chargé de superviser sa rédaction a décidé d'interdire les forêts communautaires dans les zones spéciales de conservation (voir le bulletin n° 99 du WRM).

Pour Phrue, un Chgor Karen de la province de Chiang Mai, cela équivaldrait à institutionnaliser l'injustice pratiquée depuis des décennies par le ministère royal des forêts (MRF) et mettrait sa communauté en danger d'expulsion, tout en menaçant l'ensemble de son style de vie.

Son village, Ban Pa Khuanai, est un exemple du conflit entre deux modèles contradictoires de gestion des forêts qui règne en Thaïlande depuis plus d'un siècle. Bien avant la création du MRF, les Karen utilisaient les forêts de façon durable. D'après Phrue, la nature, la forêt, la terre et l'eau ont toutes une âme. Les croyances et les superstitions d'ordre culturel protègent certaines zones en tant que cimetières forestiers et sites sacrés. L'utilisation de la forêt et l'abattage d'un arbre se font en respectant les rapports entre tout ce qui est vivant.

Or, ces rapports avec la forêt ont été menacés, d'abord par une concession accordée par le MRF à une entreprise forestière, ensuite par l'annonce que leur forêt et leurs foyers étaient situés à l'intérieur d'une réserve forestière nationale et d'un parc national. Les villageois, menés par Nit, un instituteur activiste, ont réagi. Nit a été tué pour avoir dirigé le combat contre les exploitants forestiers, mais les villageois ont fini par l'emporter et ils ont obtenu le droit de gérer leur forêt avec l'autorisation des autorités locales.

Tel qu'il est à l'heure actuelle, le projet de loi priverait Phrue et ses voisins de toute sécurité légale et annulerait leurs efforts pour protéger la forêt. C'est pourquoi les villageois du Nord ont entrepris leur « Marche pour la Nature » (Thammachat Yatra), pour montrer leur détermination à lutter pour leur mode de vie. Une réunion du Cabinet ayant été fixée pour la mi-décembre, les marcheurs ont décidé de se rendre à Bangkok en camion après avoir atteint Phitsanulok. Ils ont été rejoints par des milliers de paysans du Nord et du Nord-Est.

Pourtant, Phrue avait juré qu'il irait à pied de chez lui à Bangkok, et il a continué tout seul. Un peu plus tard, six autres personnes l'ont rejoint. Leur voyage a suscité une solidarité impressionnante. Chaque nuit, ils sont invités à dormir dans le temple local ou dans un bureau de l'administration. Les villageois de la zone leur apportent à manger et, souvent, on y organise une rencontre où les marcheurs expliquent les raisons de leur lutte et pourquoi les forêts sont bien plus qu'une simple ressource à exploiter. Ils entendent arriver à Bangkok à la fin de décembre et organiseront une série de manifestations pour réunir des appuis à l'aménagement des forêts par la population.

Oliver Pye, adresse électronique : oliver.pye@uni-bonn.de. Source : interviews et observation participative des marcheurs et des activistes des ONG qui les appuient. Pour davantage d'informations visitez le site : www.pachumchon.com.

* CAMPAGNE PLANTATIONS

– La culture la plus destructrice du monde n'est pas la solution à la crise énergétique

Au cours des deux dernières années j'ai fait une découverte désagréable : comme la plupart des environnementalistes, j'ai été aussi aveugle à l'égard des contraintes qui affectent notre approvisionnement en énergie que mes opposants ne l'ont été à l'égard du changement climatique. Je comprends maintenant que j'avais cru aux miracles.

En 2003, le biologiste Jeffrey Dukes a calculé que les combustibles fossiles que nous brûlons chaque année étaient constitués de matière organique « qui contenait 44 x 10¹⁸ grammes de carbone, soit plus de 400 fois la productivité primaire nette du biota actuel de la planète ». Pour le dire carrément, nous consommons en un an les plantes et les animaux de quatre siècles.

L'idée que nous pouvons tout simplement remplacer cet héritage fossile – et l'extraordinaire densité énergétique qu'il nous donne – par de l'énergie ambiante relève de la science-fiction. Il n'y a pas de substituts, mais on en cherche partout. Ils sont promus aujourd'hui à Montréal, lors des négociations sur le climat, par des pays – comme le nôtre – qui cherchent à éviter les décisions dures à prendre que le changement climatique requiert. Or, au moins un de ces substituts est pire que le brûlage de combustibles fossiles qu'il remplacerait.

La dernière fois que j'ai signalé les risques de faire du diesel à partir d'huiles végétales je me suis attiré autant d'insultes que lorsque j'ai déclaré ma position au sujet de la guerre d'Iraq. J'ai découvert alors que les missionnaires du biodiesel sont aussi véhéments que les cadres supérieurs d'Exxon. À présent, je suis prêt à admettre que j'ai eu tort dans mon article précédent, mais cela ne va pas leur plaire : j'ai eu tort parce que j'ai sous-estimé les effets destructeurs de ce carburant.

Avant de continuer, je tiens à préciser que c'est une bonne chose que de transformer l'huile de friture en carburant pour les moteurs. Les gens qui passent leur journée à patauger dans des bacs d'ordures rendent un service à la société. Mais l'huile de cuisine usagée du Royaume-Uni suffit à couvrir un 380^e de notre demande de carburant pour le transport. Au-delà, il y a un problème.

Quand j'ai écrit à ce sujet l'année dernière, je pensais que le problème le plus grave du biodiesel était qu'il allait concurrencer d'autres utilisations de la terre. Les sols fertiles qui auraient pu porter des cultures vivrières seraient destinés à faire pousser du combustible. À présent, je me rends compte que ce qui se passe est encore plus grave. L'industrie du biodiesel a inventé par accident le combustible qui libère le plus de carbone.

En encourageant la fabrication de biodiesel – comme le font les gouvernements européen, britannique et nord-américain et des milliers de défenseurs de l'environnement – on pourrait imaginer que l'on crée un marché pour l'huile de friture, ou de colza, ou d'algues cultivées dans des étangs au milieu du désert. En fait, on est en train de créer un marché pour la culture la plus destructrice de la terre.

La semaine dernière, le président de l'autorité fédérale malaise du développement territorial a annoncé qu'il allait construire une nouvelle usine de biodiesel. C'était la neuvième fois qu'il prenait une décision de ce genre, en quatre mois. Quatre nouvelles raffineries sont en construction dans la péninsule malaise, une autre au Sarawak et deux à Rotterdam. Deux consortiums étrangers – l'un allemand, l'autre nord-américain – sont en train d'établir deux usines rivales à Singapour. Les deux feront du biodiesel à partir de la même source : l'huile de palmier.

D'après le Malaysian Star, «la demande de biodiesel proviendra de la Communauté européenne... Cette nouvelle demande... va accaparer, au minimum, la plupart des existences d'huile de palme crue de la Malaisie ». Pourquoi ? Parce que le biodiesel ainsi produit est moins cher que tous les autres.

En septembre, les Amis de la Terre ont publié un rapport sur les impacts de la production d'huile de palme. Ce rapport dit que « le développement des plantations de palmier à huile a été responsable, entre 1985 et 2000, de 87 pour cent environ du déboisement de la Malaisie ». À Sumatra et à Bornéo, près de 4 millions d'hectares de forêt ont été transformés en plantations de palmiers. Six millions d'hectares supplémentaires sont maintenant prévus pour le défrichage en Malaisie, et 16,5 millions en Indonésie.

Presque toutes les forêts qui restent sont en danger. Même le célèbre parc national de Tanjung Puting, à Kalimantan, est maintenant dépecé par les palmiculteurs. L'orang-outang va probablement disparaître de la forêt. Les rhinocéros de Sumatra, les tigres, les gibbons, les tapirs, les nasiques et des milliers d'autres espèces auront le même sort. Des milliers d'habitants autochtones ont été expulsés de leurs terres, et 500 Indonésiens qui ont essayé de résister ont été torturés. La plupart des incendies de forêt dont la fumée étouffe périodiquement le pays sont provoqués par les palmiculteurs. La région entière est en train de devenir un énorme gisement d'huile végétale.

Avant de planter les palmiers à huile, qui sont petits et malingres, il faut abattre et brûler de grands arbres de la forêt, qui contiennent un stock de carbone très élevé. Après avoir épuisé les terres plus sèches, les plantations se déplacent maintenant vers les forêts de marécage, qui poussent sur de la tourbe. Une fois les arbres coupés, les planteurs assèchent le sol. En séchant, la tourbe s'oxyde et libère encore plus de dioxyde de carbone que les arbres. Ainsi, du point de vue de son impact sur l'environnement local et mondial, le biodiesel de palme est plus destructeur que le pétrole brut du Nigeria.

Le gouvernement britannique le sait. Dans un rapport publié le mois dernier, où il annonçait qu'il obéirait à l'UE et ferait en sorte que 5,75 % pour cent du carburant pour le transport routier soit d'origine végétale d'ici à 2010, il a admis que « les principaux risques pour l'environnement seront probablement ceux qui découleraient d'une forte expansion de la production des matières premières du biocombustible, particulièrement au Brésil (la canne à sucre) et dans le Sud-Est asiatique (les plantations de palmier à huile) ».

Le rapport suggérait que la meilleure manière de régler ce problème serait d'éviter l'importation de combustibles nuisibles pour l'environnement. Le gouvernement a demandé à ses conseillers si une interdiction dans ce sens contreviendrait aux normes du commerce mondial. Ils ont répondu oui : « Des critères environnementaux obligatoires... augmenteraient considérablement le risque d'une attaque juridique internationale contre l'ensemble de la politique ». Donc, le gouvernement a laissé tomber l'idée d'interdire les importations et il s'est tourné vers « une forme de plan d'application volontaire ». Sachant que la création de ce marché mènera à une augmentation massive des importations d'huile de palme, sachant qu'il n'y a rien d'efficace à faire pour l'éviter, et sachant que

cela aggravera le changement climatique au lieu de le ralentir, le gouvernement a décidé de continuer quand même.

Il y a des moments où il défie allègrement l'UE. Mais en fait, le gouvernement veut la même chose que l'UE. Son rapport dit : « Il est essentiel que nous trouvions l'équilibre entre la demande croissante de transport et notre objectif de protéger l'environnement ». Naguère encore, nous avions une politique encourageant la réduction de la demande de transport. À présent, même si rien n'a été dit dans ce sens, cette politique a disparu. Comme les Tories au début des années 1990, l'administration travailliste cherche à satisfaire la demande, pour forte qu'elle devienne. Les chiffres obtenus la semaine dernière par le groupe militant Road Block montrent que, rien que pour l'élargissement de la M1, le gouvernement paiera 3,6 milliards de livres, plus que ce qu'il affecte au programme complet contre le changement climatique. Au lieu d'essayer de réduire la demande, il tâche de modifier l'offre. Il est prêt à sacrifier les forêts humides du Sud-Est asiatique pour montrer qu'il fait quelque chose, et pour que les automobilistes soient plus à l'aise avec eux-mêmes.

Tout ceci met en évidence la futilité des arrangements technologiques débattus à Montréal. C'est de la folie que de vouloir satisfaire la demande croissante de combustible, quelle qu'en soit la source. Les décisions étaient dures, on a évité de les prendre, et voilà encore une portion de biosphère qui part en fumée.

George Monbiot, 6 décembre 2005, The Guardian,
<http://www.guardian.co.uk/climatechange/story/0,12374,1659037,00.html>